

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Réponse Consultation publique "Centrale enrobage à chaud Roquefort des Corbières et La Palme

**De :** Patrick George <georgepatrick100@gmail.com>

**Date :** 29/09/2019 11:44

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Bonjour Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Je vous informe de mon opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobage à chaud de la société MALET sur les communes de Roquefort des Corbières et de La Palme. Je suis contre ce projet pour les motifs suivants :

- Environnemental (pollution de l'air, des sols, des eaux, pollution visuelle, bruits),
- Economique (Baisse activité touristique),
- Agriculture et viticulture pénalisées
- Sanitaire (impact sur la santé des riverains et des villages situés aux alentours).

Je suis totalement CONTRE.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce message,

Patrick George  
Celine Dekeister  
11,Rue de la poste  
Roquefort les Corbières

[georgepatrick100@gmail.com](mailto:georgepatrick100@gmail.com)

[dekeister.celine@gmail.com](mailto:dekeister.celine@gmail.com)